

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30384**

Intitulé

Créateur de mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole des ateliers de mode à Paris - Ile-de-France - (ECAMOD)

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242n Stylisme, patron, gradation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le créateur de mode est un ou une « créatrice de modèles de mode ». C'est un ou une véritable professionnelle dont l'activité concilie la créativité d'un ou une artiste et la professionnalisation d'un ou une artisane.

Sa dimension artistique s'exprime lors de la création de ses modèles ; artisan ou artisane qualifiée, il ou elle maîtrise les nombreux savoir-faire nécessaires à mobiliser à chacune des étapes de réalisation de ses modèles depuis le dessin des silhouettes jusqu'à la fabrication des vêtements.

A ces 2 dimensions cœur de métier, le ou la créatrice doit également ajouter des compétences de gestionnaire de son activité afin de la rendre pérenne et de commercialiser ses modèles.

3 grands champs de compétences sont identifiés :

- Celui de l'artiste dans la créativité qu'il ou elle saura donner à ses modèles,
- Celui de l'artisan ou artisane dans la conception et la réalisation de ses vêtements et la qualité de leur finition,
- Celui de gestionnaire dans la conduite de son activité.

Responsable de son activité et de son développement, le ou la « créatrice de modèles de mode » doit travailler en faisant preuve de rigueur, d'initiative, d'innovation, de créativité, tout en recherchant la qualité et la satisfaction du client. Il ou elle doit être capable d'anticiper sur les tendances qui seront à la mode au moment de la sortie de sa collection, et si les grandes étapes de son activité sont marquées par les modèles ou les collections à créer chaque année, l'essentiel de son travail se concentre sur l'organisation et la production de ceux-ci.

Pour réussir dans cette profession, le ou la « créatrice de modèles de mode » doit faire preuve de beaucoup de professionnalisme dans les différents champs d'activités dont il ou elle assure la responsabilité, dont celui de la gestion financière et marketing de son activité.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- La gestion de son activité
 - o Le positionnement de son activité sur le marché
 - o La gestion financière
 - o La stratégie marketing et de communication
 - La création des modèles / de la collection
 - o La création des modèles
 - o Le design des modèles
 - La fabrication des modèles
 - o Le choix des fournisseurs
 - o Le modélisme et la réalisation des prototypes
- Le ou la titulaire est capable de :
- Gérer son activité au niveau de son positionnement, de ses dimensions financières et de son marketing
 - Concevoir des modèles de collection
 - Réaliser les modèles et la fabrication des prototypes de la collection

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité est celui de l'habillement. Il concerne la création de vêtements et/ou d'accessoires pour le « prêt à porter » ou le « sur mesure ».

En général, les entreprises sont de petites tailles et les créateurs peuvent exercer leur fonction selon les modalités suivantes :

- En tant qu'indépendant. Souvent, au démarrage de sa carrière, il s'installe comme auto-entrepreneur ou comme free-lance, le temps de se créer un réseau clients
- Au sein d'un atelier ou d'une entreprise de petite taille (moins de 10 personnes) PME artisanales ou de création de mode
- Au sein de bureaux d'études indépendants (PME)
- Au sein de bureaux de style (TPE, PME)
- Dans des Maisons de couture et de haute couture
- Au sein d'entreprises du prêt-à-porter industriel (Grandes entreprises, PME).

Créateur / Créatrice de mode, -Modéliste, -Patronnier / Patronnière, -Toilliste, -Prototypiste, -Couturier / Couturière, -Assistant / Assistante

responsable bureau d'études -Assistant / Assistante responsable d'atelier, -Second / Seconde d'atelier en maison de couture, -Assistant / Assistante de direction artistique, -Assistant / Assistante de responsable de production, -Assistant chef / Assistante cheffe de produit, - Coordinateur / Coordinatrice de collection, -Développeur / Développeuse produit.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

B1803 : Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série

B1805 : Stylisme

M1702 : Analyse de tendance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'appuie sur la réalisation de productions telles qu'attendues par les professionnels.

Chaque bloc de compétence fait l'objet d'une certification.

La validation des 3 blocs de compétences est nécessaire pour obtenir le titre.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30384 - Gérer son activité au niveau de son positionnement, de ses dimensions financières et de son marketing</p>	<p>Compétence : En déterminant son projet et son identité professionnelle, et après avoir étudié le marché et la concurrence, définir son positionnement afin d'élaborer la stratégie opérationnelle à mettre en œuvre pour assurer le fonctionnement et le développement de son activité. Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation Elaboration du projet du candidat : Travail individuel : chaque candidat élabore son projet professionnel Production écrite : le projet fait l'objet d'un rapport d'au moins 10 pages Soutenance orale devant jury Compétence : En tenant compte du projet professionnel, des ressources et des investissements à effectuer au cours des différentes étapes de vie de son activité, gérer les dimensions financières en établissant un modèle d'affaire réaliste et en suivant son budget Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation Projet et budget collection du candidat Travail individuel : chaque candidat élabore son projet professionnel Production écrite : le projet fait l'objet d'un rapport d'au moins 10 pages Compétence : En explorant les différents canaux et supports médias existant, élaborer une stratégie marketing et de communication cross média, en veillant à la qualité des messages diffusés, et à leur cohérence avec son identité professionnelle et son style Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation Projet de valorisation des collections des candidats Travail collectif : les candidats élaborent un projet professionnel Production écrite : le projet fait l'objet d'un rapport d'au moins 10 pages Présentation orale devant jury</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30384 - Concevoir des modèles de collection	<p>Compétence :</p> <p>En identifiant les évolutions et tendances en émergence, et en effectuant des recherches créatives lui permettant de définir le concept de sa collection et son univers, élaborer son plan de collection en tenant compte de l'équilibre entre produits cœur de vente et produit d'appel</p> <p>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation</p> <p>Concept et tableau de tendance de la collection du candidat</p> <p>Travail individuel : chaque candidat élabore son projet professionnel</p> <p>Dossier de présentation : production d'un dossier de style contenant planches de tendances et plan de collection, au moins 10 pages</p> <p>Présentation orale devant jury</p> <p>Compétence :</p> <p>A partir du plan de collection, et en choisissant les matières, les volumes, les couleurs, les impressions, les accessoires, réaliser le design des modèles en produisant les dessins, les fiches techniques et les illustrations des modèles en 2 ou 3 D</p> <p>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation</p> <p>Dessins, fiches techniques et illustration de la collection du candidat</p> <p>Travail individuel chaque candidat élabore son projet professionnel</p> <p>Dossier de planches de croquis et fiches techniques</p> <p>Présentation orale devant jury</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30384 - Réaliser les modèles et la fabrication des prototypes de la collection	<p>Compétence :</p> <p>En tenant compte de la qualité et des prix des matières, sélectionner ses fournisseurs en privilégiant la proximité géographique et en instaurant des relations de confiance avec ceux-ci</p> <p>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation</p> <p>Choix d'une stratégie de sourcing et des fournisseurs</p> <p>Travail collectif : les candidats élaborent un projet professionnel</p> <p>Présentation orale devant jury</p> <p>Compétence :</p> <p>En effectuant les différents essayages et ajustements nécessaires, réaliser le prototype de chacun des modèles en vérifiant la qualité et la conformité des produits, et en calculant au plus juste, les prix de fabrication</p> <p>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation</p> <p>Prototype de la collection du candidat</p> <p>Travail individuel : chaque candidat élabore son projet professionnel</p> <p>Production matérielle des pièces : toiles et prototypes</p> <p>Présentation orale devant jury</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	4 membres : - 50 / 50 externes et internes à l'organisme, - 50 / 50 représentant les collègues salarié et employeur.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 membres : - 50 / 50 externes et internes à l'organisme, - 50 / 50 représentant les collègues salarié et employeur.
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X	4 membres : - 50 / 50 externes et internes à l'organisme, - 50 / 50 représentant les collègues salarié et employeur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	4 membres : - 50 / 50 externes et internes à l'organisme, - 50 / 50 représentant les collègues salarié et employeur.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Créateur de mode" avec effet au 10 juillet 2013, jusqu'au 17 avril 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Contact@albertdemun.net

ECAMOD

<http://www.albertdemun.eu>

Lieu(x) de certification :

ECAMOD

2 rue d'Olivet

75007 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ECAMOD - 81 ter rue Jean-Pierre Timbaud - 75011 PARIS

Historique de la certification :